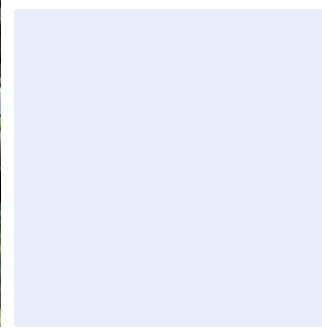




Pour une approche stratégique de l'immigration étudiante internationale 2026-2029

Consultation pluriannuelle sur l'immigration 2026-2029

Mémoire déposé
à la Commission des
relations avec les citoyens
Août 2025



UQÀM

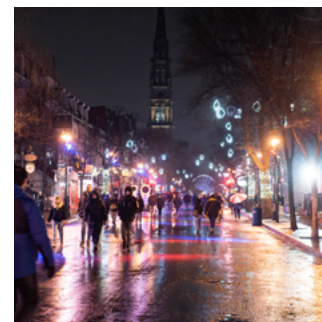
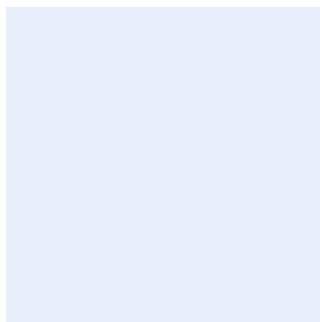


Table des matières

Introduction	3
Le rôle des ÉI dans le dynamisme de la société québécoise et de son réseau universitaire	4
Les ÉI, un gain pour la société québécoise	4
Une contribution significative à l'activité universitaire	5
L'UQAM, une partenaire efficace pour réduire les fraudes et les demandes d'asile	6
Recommandations	7
R1 : Abolir les quotas d'ÉI pour le réseau universitaire	7
R2 : Restaurer le PEQ – volet Diplômés du Québec	8
R3 : Reconnaître le réseau universitaire et l'UQAM en particulier comme lieux privilégiés de francisation et d'intégration des ÉI	8
Conclusion	9

Introduction

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) soumet ce mémoire dans le cadre de la consultation pluriannuelle sur l'immigration 2026-2029, en réponse aux propositions gouvernementales visant à réduire les niveaux d'immigration temporaire et permanente.

Tout en adhérant aux recommandations formulées par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et par l'Université du Québec (UQ) dans leurs mémoires respectifs, l'UQAM tient à exposer son approche et ses propositions pour que le gouvernement atteigne ses objectifs en matière d'immigration. Le plan stratégique 2024-2029 de l'Université en témoigne : en faisant de la francisation et de la revitalisation du Quartier latin des piliers de son action, **l'UQAM joue un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs de francisation et d'intégration des personnes immigrantes dans le tissu social québécois.**

Avec **4 692 étudiantes et étudiants internationaux (ÉI)**, provenant d'une centaine de pays, **sur une population étudiante totale de 34 402** à l'automne 2024 (14 %), l'UQAM représente une part significative du réseau universitaire québécois. Le système de quotas pour les demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ), mis en place en février 2025, alloue à l'UQAM 7 674 possibilités sur les 63 299 demandes autorisées pour l'ensemble du réseau universitaire québécois, soit 12,1 % du total.

Les récentes mesures gouvernementales, incluant la suspension du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – volet Diplômés du Québec jusqu'en novembre 2025 et l'introduction de quotas restrictifs, soulèvent des préoccupations importantes quant à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et universitaires à long terme. L'UQAM veut démontrer dans ce mémoire que **les ÉI universitaires francophones constituent des atouts stratégiques pour le Québec**, tant pour les dimensions économiques que sociales, démographiques et linguistiques. La réduction de leur nombre, en particulier à l'UQAM, nuit aux intérêts supérieurs de la société québécoise et à la vitalité du français à Montréal.

Le rôle des ÉI dans le dynamisme de la société québécoise et de son réseau universitaire

LES ÉI, UN GAIN POUR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Dans le cadre des orientations de la consultation, les ÉI universitaires représentent le segment de l'immigration temporaire qui correspond le mieux aux orientations gouvernementales pour la conversion vers l'immigration permanente (orientations 3, 4 et 5 de la consultation). Il s'agit d'une population hautement qualifiée pouvant être intégrée au marché du travail (notamment dans les secteurs en pénurie de main-d'œuvre) et à la société québécoise. La plupart des ÉI sont des francophones souhaitant s'intégrer, et les allophones bénéficient pour leur part de soutien pour la francisation.

Ceci s'explique par l'environnement d'apprentissage et d'intégration structuré offert par les universités, combinant l'acquisition de compétences professionnelles et linguistiques en français, tout en favorisant l'intégration culturelle, grâce à une présence prolongée au Québec (minimum trois ans). Tout cela se déroule dans un contexte francophone et propice aux échanges.

Par son emplacement au centre-ville de Montréal, où le français a tendance à reculer, l'UQAM est la mieux à même de recruter et d'intégrer de nouveaux Québécois et Québécoises hautement éduqués et qualifiés pour intensifier la présence du français au centre de la métropole. Avec l'objectif explicite de « consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française » et de contribuer à la revitalisation du Quartier latin¹, **le plan stratégique de l'UQAM est particulièrement en adéquation avec les orientations gouvernementales.** Le Quartier latin, avec ses institutions francophones historiques, constitue un lieu privilégié d'immersion et d'intégration pour les ÉI.

En outre, l'incidence économique des ÉI au Québec est substantielle et mesurable. **Les ÉI ont contribué à 4,24 milliards de dollars à l'économie québécoise en 2022².** Il s'agit d'un apport direct en capitaux externes à l'économie québécoise et d'un gain net pour l'économie locale et les revenus du gouvernement du Québec, particulièrement lorsque nous considérons les retombées indirectes de la présence des ÉI dans la société québécoise.

Les ÉI sont fortement représentés en gestion et en informatique, domaines clés pour soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat et le repreneuriat³, pouvant ainsi continuer à faire progresser l'économie québécoise. Par ailleurs, les personnes récemment immigrées au Canada ont une plus grande probabilité d'être propriétaires d'une entreprise ou de travailler à leur compte, ce qui constitue un gain pour la société d'accueil⁴.

De plus, les ÉI universitaires arrivent au Québec avec l'équivalent d'une formation primaire, secondaire et collégiale déjà financée dans leur pays d'origine, tout en atteignant les critères de qualification requis pour poursuivre des études au Québec, ce qui représente une économie appréciable s'ils font le choix d'y rester par la suite, soit de 230 000 \$ par personne étudiante⁵.

1. https://planstrategique.uqam.ca/wp-content/uploads/2024/11/PlanStrategique2024-2029_f_c.pdf
2. <https://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2022/index.aspx?lang=fra>
3. Service de la planification et de l'analyse stratégiques (SPAS) de l'UQAM, données pour l'automne 2024
4. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021009/article/00003-fra.htm>
5. Selon la page Dépense globale par élève pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire du ministère de l'Éducation, cela coûtait 13 987 \$ annuellement pour subventionner une étudiante ou un étudiant au primaire et au secondaire au Québec en 2017-2018. Actualisé en 2025-2026, cela revient à 17 634 \$, ce qui équivaut à une économie de 229 242 \$ pour 13 ans de formation.

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À L'ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE

En recherche, les ÉI universitaires enrichissent la production scientifique québécoise. **La collaboration internationale, facilitée par la présence d'ÉI, renforce la position du Québec sur la scène scientifique mondiale.** De 2014 à 2023, leur nombre a crû de 57 %⁶. Durant la même décennie, les publications conjointes impliquant des chercheuses et chercheurs québécois ainsi que des partenaires de l'international sont passées de 45 % à 61 % du total de la production de recherches⁷.

Les ÉI de l'UQAM fréquentent plusieurs programmes aux trois cycles. Leur participation aux échanges dans les cours permet un enrichissement collectif de la formation. **À l'UQAM précisément, les ÉI représentent 30 % des personnes inscrites au doctorat et à la maîtrise,** contribuant directement à l'excellence de la recherche et de l'innovation ainsi qu'au rayonnement international de l'établissement⁸. Les taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat des ÉI sont équivalents à leurs collègues du Québec, gage de leur engagement envers leurs études⁹.

En limitant la venue d'ÉI dans le réseau universitaire – autant dans les établissements francophones qu'anglophones –, **le gouvernement se prive de ressources financières permettant d'augmenter les revenus des universités sans accroître significativement les droits de scolarité des étudiantes et étudiants québécois ou sa propre contribution au réseau universitaire.** En effet, la nouvelle formule de financement annoncée par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2024-2025 prévoit une péréquation dans les revenus provenant des ÉI. Conséquemment, la réalisation des priorités gouvernementales pour le réseau universitaire s'appuie sur la hausse des ÉI¹⁰. **La stagnation, voire la diminution, des ÉI met en péril les propres objectifs du gouvernement en matière d'enseignement universitaire.**

6. Gestion des données sur l'effectif universitaire, ministère de l'Enseignement supérieur; données traitées par le SPAS de l'UQAM
7. <https://www.innovationnewsnetwork.com/elevating-quebecs-research-and-innovation-capabilities-through-international-collaboration/53603>
8. SPAS de l'UQAM, données pour l'automne 2024
9. SPAS de l'UQAM, moyenne à long terme
10. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/enseignement-superieur/publications/politique/Politique-financement-universites.pdf>

L'UQAM, une partenaire efficace pour réduire les fraudes et les demandes d'asile

L'UQAM dispose des mécanismes organisationnels et de l'expertise nécessaires pour déterminer et prévenir les utilisations frauduleuses du système d'immigration. Contrairement à certains collèges privés à vocation migratoire, l'UQAM a des structures de contrôle de qualité établies et des objectifs académiques clairs. Force est de constater que le décret 2025-115 attribue les quotas de demandes de CAQ selon le nombre de l'année précédente.

En reproduisant intégralement le nombre de demandes autorisées sans tenir compte de l'historique des établissements, le gouvernement ne réduit pas l'entrée des candidatures problématiques et freine l'arrivée de celles correspondant à ses propres objectifs d'immigration permanente.

L'UQAM est une actrice modèle en prévention de la fraude dans les requêtes d'études internationales. Elle a des processus d'évaluation rigoureux pour l'admission des ÉI, incluant la vérification des documents académiques, l'évaluation des compétences linguistiques et l'analyse des motivations. Ces mesures permettent de distinguer les candidatures légitimes des utilisations frauduleuses potentielles du système. Le nombre d'ÉI de l'UQAM ayant **fait une demande d'asile est infime (moins de 4 %), et l'UQAM travaille sur un outil qui pourra conduire ce pourcentage vers zéro.**

En effet, dans une vision d'amélioration continue, l'UQAM élabore – en collaboration avec l'UQ – le Système d'aide à l'analyse des documents d'admission (SAADA), **une initiative technologique innovante qui bonifie l'efficacité et la rigueur du processus d'évaluation des candidatures internationales.** Ce système utilise des outils d'analyse avancés pour détecter les irrégularités documentaires et optimiser les processus d'admission. Les premiers tests pilotes sont concluants, dans la mesure où le système détecte des candidatures frauduleuses qui auraient été autrement admises. Le dossier d'affaires pour le déploiement du projet sera déposé à l'automne 2025 au ministère de l'Enseignement supérieur.

Cette initiative démontre la capacité d'innovation de l'UQAM et du réseau de l'UQ ainsi que leur volonté de collaborer avec les autorités gouvernementales pour améliorer l'intégrité du système d'immigration étudiante. Le SAADA représente potentiellement un modèle reproductible pour l'ensemble du réseau universitaire québécois.

Les universités offrent également un environnement où les étudiantes et étudiants doivent maintenir des standards élevés, assister aux cours et progresser dans leur cheminement. Cette structure intrinsèque réduit significativement les risques d'utilisation frauduleuse du système d'immigration. **De ce fait, l'UQAM est une partenaire consciencieuse des autorités gouvernementales responsables du système d'immigration.**

Recommandations

R1 : Abolir les quotas d'ÉI pour le réseau universitaire

L'alignement entre le profil des ÉI universitaires et les objectifs gouvernementaux inscrits dans cette consultation appelle à l'élimination des quotas pour le réseau universitaire.

En outre, **le fonctionnement actuel de la gestion des quotas rend caduque toute planification adéquate des demandes de CAQ**. Plusieurs éléments méritent d'être portés à l'attention du gouvernement.

Tout d'abord, l'inclusion des demandes de renouvellement dans le total est tout simplement une catastrophe annoncée. Leur nombre varie en fonction de paramètres hors du contrôle des établissements (ex. : le nombre de cours auxquels les étudiantes et étudiants s'inscrivent, la réussite des études, le dépôt et l'évaluation d'un mémoire ou d'une thèse). De plus, elles ne suivent pas le même calendrier que le processus d'admission. Tenter de réserver un nombre approprié de demandes de renouvellement de CAQ revient inévitablement à ces deux éventualités : avoir des demandes de CAQ inutilisées (une trop grande réserve) ou des étudiantes et étudiants ne pouvant pas effectuer leur parcours universitaire (une réserve insuffisante).

Par la suite, les quotas sont actuellement calculés sur une base annuelle qui ne suit pas le calendrier universitaire. Pour 2025-2026, ils sont établis pour la période du 26 février 2025 au 25 février 2026. Or, cette temporalité crée des enjeux de gestion efficace des quotas – notamment pour planifier une répartition par trimestre d'admission et pour tenir compte des renouvellements.

Enfin, le processus d'admission et d'inscription dans lequel entrent les demandes de CAQ fait intervenir plusieurs parties prenantes, dont les établissements, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de même que les étudiantes et étudiants. Il n'y a pas de structure de coordination des processus. De plus, chaque étape est tributaire de la précédente. Les partenaires ne disposent actuellement pas d'un portrait qui permet de déterminer le cheminement complet du processus par la communauté étudiante (ex. : combien d'offres d'admission se traduisent effectivement par des demandes de CAQ ? Qui s'inscrit à la suite d'un CAQ délivré ?). Conséquemment, en l'absence de coordination et de concertation, chaque partenaire navigue à l'aveugle dans l'organisation de ses processus, et les résultats globaux souffrent d'un manque d'efficacité.

R2 : Restaurer le PEQ – volet Diplômés du Québec

Les objectifs du gouvernement pour l'immigration permanente sont ambitieux, notamment qu'entre 63 % et 66 % des candidatures à l'immigration permanente soient déjà présentes au Québec, que 75 % de toutes les personnes immigrantes permanentes maîtrisent le français et que 60 % de l'immigration soit à vocation économique. Au regard de ces orientations, les diplômées et diplômés universitaires ont le profil recherché. De ce fait, **il est dans l'intérêt du gouvernement d'implanter des processus facilitant la conversion des ÉI universitaires en immigrantes et immigrants permanents.** Les mécanismes simplifiant le traitement des demandes d'immigration des personnes diplômées, tel le PEQ, doivent être restaurés ou mis en œuvre.

R3 : Reconnaître le réseau universitaire et l'UQAM en particulier comme lieux privilegiés de francisation et d'intégration des ÉI

Le gouvernement doit saisir l'occasion de favoriser son partenariat avec le réseau universitaire en général et l'UQAM en particulier pour atteindre ses objectifs en matière de francisation et d'immigration.

Les universités québécoises maîtrisent les défis et les enjeux entourant les ÉI, veillant à mettre en place plusieurs initiatives pour y répondre. À ce titre, elles sont des véhicules privilégiés d'intégration à la société québécoise, et ce, tant dans les grands centres urbains que dans l'ensemble des régions du Québec.

L'UQAM, dans le Quartier latin, est en position idéale pour jouer un rôle majeur en vue de contrer le déclin du français au centre-ville de Montréal. Elle bénéficie en outre d'un environnement d'intégration optimal avec des services de soutien développés, des réseaux communautaires établis et des possibilités d'emploi diversifiées. En faisant de la francisation et de la revitalisation du Quartier latin des priorités institutionnelles, l'UQAM est en phase avec les priorités gouvernementales.

Conclusion

L'UQAM soutient que les quotas actuels nuisent aux intérêts supérieurs du Québec en limitant l'accès à une catégorie de personnes immigrantes hautement qualifiées, francophones et intégrées à la sortie des études. **Les ÉI universitaires représentent un investissement stratégique pour l'avenir démographique, économique, social et linguistique du Québec et de sa métropole.**

L'UQAM recommande une approche stratégique et collaborative qui distingue clairement les établissements universitaires de certains collèges privés à vocation migratoire. Cette distinction permettrait de **préserver l'intégrité du système d'immigration, tout en maximisant les bénéfices économiques, culturels et sociaux des ÉI.**

L'UQAM s'engage à poursuivre sa collaboration avec le gouvernement pour **développer des solutions innovantes qui servent les intérêts du Québec, tout en maintenant l'excellence académique et l'attractivité internationale de ses programmes.** La consultation actuelle représente une occasion unique d'optimiser les politiques d'immigration étudiante pour les décennies à venir.